

5 octobre 2007

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

FLOREANE MEDICAL IMPLANTS

(Eurolist)

BNP Paribas a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société FLOREANE MEDICAL IMPLANTS, soit du 21 septembre au 4 octobre 2007 inclus, la société Tyco Healthcare Trevoux a acquis sur le marché 11 440 actions FLOREANE MEDICAL IMPLANTS au prix de 31,50 € par action.

A la clôture de l'offre, Tyco Healthcare Trevoux détient, directement et indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Maréane SA, 3 735 084 actions et droits de vote FLOREANE MEDICAL IMPLANTS représentant 4 960 957 droits de vote, soit 97,05% du capital et 97,76% des droits de vote de cette société (1).

Les actions FLOREANE MEDICAL IMPLANTS sont radiées d'Eurolist ce jour, 5 octobre 2007, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les porteurs minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

(1) Sur la base d'un capital composé de 3 848 538 actions représentant 5 074 411 droits de vote en application de l'article 223-11 du règlement général.